



## TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

La réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage introduite par la loi «Avenir Professionnel» du 5 septembre 2018 a modifié les règles applicables à l'ensemble du financement de la formation professionnelle.

- Désormais les entreprises doivent verser :
  - Une contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (CUFPA) comprenant la contribution FPC et 87 % Taxe Apprentissage.
  - Puis un «solde13%» de la taxe d'apprentissage, directement aux écoles habilitées (figurant sur les listes d'habilitation préfectorales).

Les MFR sont habilités à percevoir ce « solde de 13% ». Contre votre règlement, nous vous ferons parvenir un reçu libératoire conformément à la législation en vigueur.

Vous pouvez effectuer votre paiement dès à présent, celui-ci devant nous parvenir avant le 31 mai. Nous vous précisons les modalités en retour de votre engagement.

CODE UAI : 0382434P MFR de : St Barthélémy

- Méthode de calcul du « solde 13% » de la TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 :
  - La masse salariale de 2020 X 0,68 % (taxe apprentissage) X 13% = « Solde 13%»
  - Ce solde doit être versé à une école habilitée.

Les CFA ne peuvent recevoir directement le «solde 13%». Seuls les versements en nature à un CFA peuvent se déduire du «solde13%» (uniquement des matériaux/matériels pédagogiques).

### ENGAGEMENT DE VERSEMENT

**Votre entreprise** (en jaune, les parties à remplir)

Raison sociale : .....

SIRET : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Contact pour la taxe d'apprentissage : .....

Tel : ..... Mail : .....

Montant du versement: ..... €

Montant versé en don en nature à un CFA (éventuellement).....€

Pour nous permettre de suivre votre contribution, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce document dûment complété.

A la MFR St Barthélémy ou à [taxeapprentissage@mfr.asso.fr](mailto:taxeapprentissage@mfr.asso.fr)

Pour toutes informations complémentaires nous contacter par téléphone au 04 74 84 61 66

**SAINT BARTHELEMY**

70 Route de Marcollin • 38 270 St-Barthélémy • 0474846166 • [mfr.st-barth@mfr.asso.fr.fr](mailto:mfr.st-barth@mfr.asso.fr.fr) • <http://www.mfr-saintbarthelemy.org>

**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES